

The Congress supports the local political dimension of the Council of Europe Action Plan for Ukraine

12 June 2017 – Kyiv (Ukraine) – The Steering Committee on the Council of Europe Action Plan for Ukraine met in Kyiv on 12 June to take stock of the results achieved since 2015, and to reflect on the priorities for the upcoming period 2018-2021. Andreas Kiefer, Secretary General of the Congress of Local and Regional Authorities, presented the contribution of the Congress to the local democracy dimension of the Action Plan through the project “Promoting local democracy in Ukraine”. He highlighted “the importance of the political dimension to the consolidation of reforms, by empowering local elected representatives as drivers of change to build resilient communities”. So far, it is more than 500 local elected representatives who benefited from the support of Congress activities. Andreas Kiefer reiterated the Congress’ readiness to pursue its support to the decentralisation process in Ukraine through a political and operational dialogue. This would include enhancing the consultation mechanism between local and central level and peer exchanges to share experience on local governance, to promote ethics and anti-corruption in local authorities, to enhance women’s participation in local political life and to further engage citizens into local decision-making.

The project “Promoting Local Democracy in Ukraine” aims to improve the implementation of democratic principles in Ukraine by enhancing the institutional and leadership capacities of local elected representatives (mayors and local councillors), and disseminating nation-wide good practices of local democracy.

Ukraine joined the Council of Europe on 9 November 1995, ratified the European Charter of Local Self-Government on 11 September 1997 and its Additional Protocol on the right to participate in the affairs of a local authority on 2 September 2014. Countries which have ratified the Charter are bound by its provisions. The Charter imposes compliance with a minimum number of rights and principles, which are the European bedrock of local self-government. The Congress of Local and Regional Authorities of the Council of Europe ensures respect for these principles.

Contact: Marité Moras, Head of Unit, Co-operation and External Relations Department, Congress of Local and Regional Authorities of the Council of Europe, Tel: +33 3 88 41 22 33

Svitlana Gryshchenko, Project Manager, Council of Europe Office in Kyiv, Tel: +380 96 340 13 83



Le Congrès soutient la dimension politique locale du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine

12 juin 2017 - Kyiv (Ukraine) - Le Comité directeur du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine s'est réuni à Kiev le 12 juin afin de faire le point sur les résultats obtenus depuis 2015 et d'échanger sur les priorités pour la période 2018-2021. Andreas Kiefer, Secrétaire général du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, a présenté la contribution du Congrès à la dimension démocratique locale du Plan d'action par le biais du projet « Promouvoir la démocratie locale en Ukraine ». Il a notamment souligné « l'importance d'avoir une dimension politique dans la consolidation des réformes, qui passe par le renforcement des capacités des élus locaux en tant que moteurs du changement pour construire des collectivités résilientes ». Jusqu'à présent, ce sont plus de 500 élus locaux qui ont été soutenus par les activités du Congrès. Andreas Kiefer a également réitéré la volonté du Congrès de poursuivre son soutien au processus de décentralisation en Ukraine à travers un dialogue politique et opérationnel. Ce soutien passerait par l'amélioration du mécanisme de consultation entre les niveaux local et central, et par des échanges entre pairs afin de partager des expériences de gouvernance locale, promouvoir l'éthique et la lutte contre la corruption dans les collectivités locales, renforcer la participation des femmes à la vie politique locale et inciter davantage les citoyens à prendre part aux prises de décisions au niveau local.

Le projet « Promouvoir la démocratie locale en Ukraine » a pour but d'améliorer la mise en œuvre des principes démocratiques en Ukraine en renforçant les capacités institutionnelles et de leadership des élus locaux (maires et conseillers municipaux) et en diffusant des bonnes pratiques de démocratie locale à travers le pays.

L'Ukraine a adhéré au Conseil de l'Europe le 9 novembre 1995 ; elle a ratifié la Charte européenne de l'autonomie locale le 11 septembre 1997 et son Protocole additionnel sur le droit de participer aux affaires d'une collectivité locale le 2 septembre 2014. Les Etats qui ont ratifié la Charte sont liés par ses dispositions. La Charte impose aux Etats de veiller à l'exercice effectif d'un nombre minimum de droits et de principes qui constituent le fondement européen de l'autonomie locale. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe garantit le respect de ces principes.

Contact:

Marité Moras, Chef d'unité, Département de la coopération et des relations extérieures, Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, Tél.: +33 3 88 41 22 33

Svitlana Gryshchenko, Chef de Projet, Bureau du Conseil de l'Europe à Kiev, Tél: +380 50 45 23 118